



Le certificat médical a maintenant une validité de 3 ans permettant ainsi, sous certaines conditions, de ne pas présenter un nouveau certificat médical.

Ce certificat médical est renouvelable tous les 3 ans quel que soit votre âge.

- ✓ Si la validité de votre certificat médical n'est pas dépassée (3 ans), vous devez **obligatoirement** nous fournir l'attestation ci-dessous certifiant que vous avez répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé (page précédente).
- ✓ Si vous avez répondu **OUI** à au moins une question du questionnaire de santé, vous devez consulter votre médecin en lui présentant ce questionnaire et nous fournir un nouveau certificat médical.

Pour les couples remplir une attestation par personne.

Ne pas nous fournir le questionnaire de santé qui reste confidentiel.

Attestation sur l'honneur pour renouvellement de licence FFRandonnée:

Je soussigné (e) (Nom et prénom) [.....] atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu NON à toutes les questions. Mon certificat médical initial est daté du.....

Fait à le.....

Signature obligatoire

[SAISON 2019/2020](#)

Attestation sur l'honneur pour renouvellement de licence FFRandonnée (conjoint) :

Je soussigné (e) (Nom et prénom) [.....] atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu NON à toutes les questions. Mon certificat médical initial est daté du.....

Fait à le.....

Signature obligatoire

[SAISON 2019/2020](#)